

Le coût de la vie

Objektyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **17 (1925)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cours. Nous espérons cependant que celui-ci sera remis sous forme de brochure à la classe ouvrière. Après ce remarquable discours, le camarade Jäckel, président de la fédération des ouvriers du textile, référa sur la démocratie économique. Dans la discussion qui suivit, les affirmations de l'orateur ne furent pas simplement éclaircies, mais précieusement complétées. Dans une résolution acceptée à l'unanimité, il fut déclaré: «... Ce n'est pas des bas salaires et une longue durée du travail avec des moyens technique surannés qui offrent le plus de garanties pour le développement économique et la capacité de concurrence de l'Allemagne sur le marché du travail, mais des hauts salaires, une courte durée du travail, des procédés de production rationnels ainsi qu'une organisation de l'économie.»

Une autre résolution demande que les ouvriers aient les mêmes droits que les patrons dans les questions du développement de l'économie, conformément à l'esprit et à la lettre de l'art. 165 de la Constitution du Reich.

Une proposition des communistes, invitant le congrès à désigner une délégation pour étudier la situation en Russie, fut repoussée par toutes les voix contre trois. Il fut déclaré à cette occasion qu'une délégation de la fédération des ouvriers mineurs, qui devait se rendre en Russie avec des propres traducteurs, s'était vu refuser l'autorisation de passer la frontière.

Le camarade Muller rapporta sur la législation sociale en Allemagne. Il commenta les reculs subis dans ce domaine durant ces dernières années et plaça au premier plan du développement de la législation sociale la revendication d'un droit ouvrier uniforme. C'est ainsi qu'il en fut décidé.

Des propositions émanant des communistes concernant l'appui de la « Rote Hilfe » et concernant la présentation d'un rapport d'une délégation ouvrière, récemment de retour de Russie, furent repoussées par toutes les voix contre deux ou trois. Un sujet qui était envisagé avec un grande appréhension par le congrès, était la question d'organisation; mais grâce à une entente intervenue avant le congrès, celle-ci put être liquidée très rapidement. Ce fut le camarade Grassmann, vice-président, qui référa. Il relata le développement historique des organisations syndicales d'Allemagne jusqu'au congrès de Leipzig en 1922, lequel chargea le comité d'élaborer un nouveau projet d'organisation. Il ressortit de l'examen approfondi de la question que l'exercice d'une contrainte quelconque pourrait être accompagnée des plus tristes conséquences, vu que l'existence de toutes les organisations entre en considération. Ce point de vue fut aussi partagé par les chauds partisans des pures fédérations d'industrie et c'est pourquoi le comité fédératif fut à même de présenter une résolution (qui est un compromis), qui devrait être acceptée à l'unanimité. Les principaux représentants de la fédération d'industrie exprimèrent leur manière de voir dans des déclarations; ceux ayant une opinion diamétralement opposée en firent de même.

Finalement, la résolution présentée fut acceptée contre les voix des ouvriers métallurgistes pour lesquels elle n'allait pas assez loin.

Dans cette résolution, la fédération d'industrie est reconnue comme opportune. En cas de mouvements auxquels participent plusieurs fédérations, les fédérations sont engagées de travailler la main dans la main. La direction des luttes, de salaire revient à l'organisation comptant le plus grand nombre de participants. En cas de mouvements partiels parmi des groupes, ceux-ci doivent se mettre en rapport avec les autres organisations. Enfin, il est du devoir de toutes les fédérations affiliées de défendre et de travailler pour l'unité de l'Union générale des syndicats allemands.

Il fut ensuite décidé quelques modifications aux statuts, par lesquelles les efforts de concentration doivent être activés.

Une proposition, qui a déjà été souvent traitée chez nous, concernant l'uniformisation des livrets de membre, fut repoussée à cause des difficultés techniques.

La nomination du comité fédératif donna presque une réélection unanime des membres actuels avec Leipart comme président, Grassmann et Hermann Muller comme vice-présidents.

L'ordre du jour était ainsi liquidé et après un discours de clôture prononcé par le président du congrès, Brandes, les délégués de l'étranger prirent la parole pour exprimer leur satisfaction sur la belle marche du congrès. Et maintenant à l'œuvre. La situation, comparée à Nuremberg (1919) et Leipzig (1922) a passablement changé. Tandis qu'à Leipzig, il y avait à peu près un tiers des délégués orientés vers le communisme, au congrès de Breslau, la fraction communiste ne comptait plus que deux hommes. Malgré toute la peine que ces derniers se donnèrent pour manifester la plus grande opposition contre tous les points à l'ordre du jour, ils furent écoutés tranquillement, mais ne firent pas la moindre impression. Le congrès resta sur le terrain des réalités.

Voilà que par les décisions de Breslau, la voie des syndicats allemands se trouve tracée pour une période de trois ans; espérons qu'ils la suivront. Nous félicitons nos camarades allemands de l'assainissement qui vient de se réaliser. Il constitue la meilleure garantie pour le front unique du prolétariat mondial.



Le coût de la vie.

Dates	Index*					
	Office fédéral du travail		Union suisse des sociétés de consommation	Offices de statistiques		
	Fonctionnaires	Ouvriers		Bâle	Berne	
	qualifiés	non qualifiés				
1914 Juin .	100	100	100	100	100	100
1919 Juin .	—	—	—	254	—	—
1920 Juin .	—	—	—	239	205	—
1921 Juin .	210	209	207	210	188	—
1922 Juin .	157	155	154	157	168	166
1923 Juin .	166	165	163	161	148	169
1924 Janvier	170	169	167	170	160	174
1924 Mars .	169	168	166	170	163	174
1924 Juin .	169	168	168	166	162	172
1924 Sept. .	167	166	165	166	162	172
1924 Nov. .	171	170	169	171	158	175
1924 Déc. .	170	170	168	172	157	174
1925 Janvier	168	168	167	171	159	173
1925 Février	167	168	168	168	156	175
1925 Mars .	167	167	167	169	157	174
1925 Avril .	165	165	165	169	156	172
1925 Mai . .	164	165	165	167	155	172
1925 Juin .	166	166	167	168	155	171
1925 Juillet .	166	166	167	167	155	167
1925 Août .	164	164	164	165	154	167

* Alimentation et combustible.